



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines



Rencontre du mardi 31 janvier 2023 à 19h00
sur la plate-forme TEAMS

Mme Nathalie Morin (p) Mme Karine Tessier (p) Rachèle Mainguy (p)
Mme Émilie Paré-Gauthier (p) Mme Caroline April (p) Mme Marilie Faucher (R)
Mme Audrey Arcand (p) Mme Yona Viotay (R) Mme Jacinthe Montambault (R)
Mme Jennifer Pagé-Petclerc (p) Mme Chantale Portelance (p) Mme Geneviève Mayrand (R)
Mme Stéphanie Morin (p)
S : Julie Papillon (A) S : Mathieu Turcotte-Hamel (P)

ORDRE DU JOUR

1. Accueil, mot de bienvenue et constatation du quorum;
La présidente souhaite la bienvenue à tous.
La rencontre commence à 19h00.
Le quorum est constaté.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
Madame Stéphanie Morin appuyée de madame Emilie Paré Gauthier propose l'adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2022;
Madame Chantale Portelance appuyée de madame Audrey Arcand propose l'adoption du procès-verbal.
4. Suivis (présence de Monsieur Pagé);
Mme Morin explique que la demande de l'école du Phare est en cours d'analyse et que si tout se déroule positivement, la demande devrait être déposée à l'automne.
Monsieur Pagé rappelle que c'est dans la délégation de pouvoir du conseil d'administration d'adopter la prévision des besoins d'espace.
Monsieur Pagé est présent pour expliquer qu'avec les travaux faits dans la cour d'école du Phare, pour mettre le gymnase aux normes, il faut d'autres avenues. L'objectif principal est d'éviter que le gymnase soit une voie de circulation.
Pour le secteur Grondines, monsieur Pagé est présent pour sonder les membres sur leur intérêt à avoir un gymnase. Les membres sont donc sondés sur l'intérêt à avoir un gymnase dans ces conditions.
Tous les membres sont en accord avec les projets.

L'ordre du jour a été acheminé à tous les parents comme convenu.

Geneviève Mayrand arrive à 19h10.
Yona Viotay arrive à 19h26.
5. Interventions du public (15 minutes);
Aucun public

Approbation

6. Sorties

Les élèves des deux bâtiments de 5^e et 6^e année sont allés au forum sur le développement durable le 24 janvier 2023 dernier. Il s'agit d'une belle activité de consultation des élèves.
Activité acceptée par courriel.

Les élèves de la classe de madame Marilie Faucher iront au parc du Grand Héron le 22 février 2023. Le coût sera payé par la mesure Vitalité des petites écoles et les enfants seront véhiculés par voiture.

Les élèves de l'école du Phare iront au théâtre des Gros Becs et au musée de la Civilisation le 28 février 2023. L'activité sera assumée par la mesure des sorties en milieu culturel.

Madame Stéphanie Morin propose d'approuver les demandes d'activités et Madame Audrey Arcand appuie.

Résolution #22-23/CE-13

7. Prêt de la serre pour la semaine de relâche (approuvé par courriel)

La municipalité souhaite utiliser la serre pour une activité à la relâche.

Madame Chantale Portelance, appuyée par Stéphanie Morin, propose d'approuver le prêt de la serre.

Résolution #22-23/CE-14

8. Prêt des bâtiments camp de jour

La municipalité demande au CÉ la possibilité d'utiliser les deux bâtiments pour le camp jour cet été.

Madame Émilie Paré Gauthier propose d'approuver la demande de la municipalité et Madame Geneviève Mayrand appuie.

Résolution #22-23/CE-15

Marilie Faucher arrive à 19h43.

Consultation

9. Budget conseil d'établissement: 776\$. Les membres discutent des prévisions de dépenses : cadeaux pour le personnel pour 200\$ pour les semaines du personnel et pour payer un souper remerciement aux membres en fin d'année. Une réflexion est faite afin d'attirer des parents en début d'année pour leur participation : tirage pour les effectifs scolaires à l'assemblée ou autres idées.

Jacinthe arrive à 19h53.

10. Critères de la direction d'école

La direction se retire pour la consultation.

Les membres s'entendent pour discuter des points forts de notre direction. La présidente fera le suivi avec le centre des services scolaire de Portneuf par courriel.

Informations

11. Lumière sur les fiertés

Agrécole est un gros projet dans nos écoles puisqu'il demande une implication de tous les enseignants. Lors du dernier CA, la direction a présenté ce beau projet qui se vit dans quatre écoles dans notre centre. L'école a reçu un courriel de la direction générale pour nous mentionner que nous avons été une des fiertés nommées.

12. Suivi budgétaire 22-23
Présentation par la direction du suivi du budget de fonctionnement.
13. Envoi aux parents
La politique se base sur la loi de la confidentialité. Donc, on ne peut pas partager des informations par courriel. L'équipe pense que le papier pourrait être envisagé pour rejoindre toutes les familles. Par Facebook, ce ne sont pas tous les parents qui sont inscrits. L'idée d'une infolettre a émergé pour faire des rappels importants.
14. Résultats sondage SEVI et actions (consultation des élèves)
Adultes disent clairement non à l'intimidation : 84% et 73%
Gestes d'intimidation moins de 6%
Une journée contre l'intimidation sera faite et une semaine de la bienveillance a été vécue.
15. Points - École du Phare :
Aucun point
16. Points - École Saint-Charles-de-Grondines :
 - 16.1 Résolution cour d'école par la municipalité
La municipalité a confirmé par résolution 25 000\$ pour la cour d'école. Madame Morin enverra un mot de remerciement de la part du CÉ.
17. Interventions du public (15 minutes);
Aucun public
18. Informations;
 - 18.1 de la présidente ou du président;
Aucune information
 - 18.2 de la représentante au comité de parents: Rapport annuel, sorties et fondation de Pierre Lavoie
 - 18.3 du personnel de l'école:
Activités vécues : Sérigraphie avec Karine Gosselin, déjeuner de Noël et spectacle de Noël très apprécié que ce soit en début d'année soit en janvier, semaine de bienveillance, Mosaïque du côté de Phare et déjeuner aussi très apprécié.
 - 18.4 de la responsable du service de garde:
Inscription en mars par Mosaïk portail comme l'an passé.
19. Varia
Aucun varia
20. Levée de l'assemblée
Madame Geneviève Mayrand appuyée de madame Jennifer Petitclerc-Pagé propose la levée de l'assemblée. Il est 20h55. Prochaine rencontre 14 mars à l'école de Grondines.